
Michael Cronin

Traduire en Irlande

Au IX^e siècle, un certain Anastase, bibliothécaire du pape Nicolas 1^{er}, s'étonnait déjà que les Irlandais sachent traduire. Dans une lettre envoyée au mois de mars 860 au monarque français Charles le Chauve, il commente les traductions des écrits de Denys l'Aréopagite faites par un moine irlandais, Jean Scot Érigène, et avoue sa surprise : « C'est une chose merveilleuse qu'un barbare, qui vit aux extrémités de la terre, qu'on pourrait supposer aussi éloigné d'une connaissance de cette langue [le grec] que des occasions de l'utiliser, ait pu comprendre de telles idées et les mettre dans une autre langue. » Anastase serait peut-être surpris de découvrir que nous existons encore à la périphérie du Vieux Continent et, qui plus est, que la traduction littéraire continue à faire des adeptes chez les hommes tranquilles et les filles de Ryan.

L'Irlande est un pays officiellement bilingue, avec le gaélique et l'anglais. C'est en fait le seul pays d'Europe où une langue celtique soit une langue d'État. Présentant six configurations possibles – de l'anglais vers une langue étrangère ; d'une langue étrangère vers l'anglais ; du gaélique vers une langue étrangère ; d'une langue étrangère vers le gaélique ; de l'anglais vers le gaélique ; et du gaélique vers l'anglais –, la situation traductionnelle y est plutôt complexe. Historiquement, la traduction d'autres langues (y compris et surtout de l'anglais) vers le gaélique a dominé les premières décennies de l'indépendance. Dans les années 1980, cette situation a évolué. Les raisons en sont multiples. En effet, à partir de 1985, l'Arts Council s'est mis à jouer un rôle beaucoup plus actif dans le domaine de la traduction littéraire, avec la publication de *Services to Literature : Seirbhisí don Litríocht*. Le but de cette nouvelle politique était de favoriser la traduction en anglais des œuvres d'écrivains gaéliques jusque-là inconnues du grand public anglophone. Après étude du projet, l'Arts Council octroie à l'éditeur une aide couvrant les frais

de traduction. Cette politique, qui a connu son heure de gloire à la fin des années 1980 et au début des années 1990, semble quelque peu s'essouffler ces derniers temps. Les traductions sont presque exclusivement des traductions d'œuvres poétiques (moins chères) et les traducteurs, à de rares exceptions près, des poètes irlandais connus.

La dimension européenne a également joué un rôle dans l'élaboration d'une politique de la traduction en Irlande. Souhaitant ouvrir la littérature irlandaise d'expression anglaise à d'autres littératures européennes, l'Arts Council offre, depuis 1984, deux types d'aides aux éditeurs irlandais de langue anglaise, une aide directe et, par le biais de l'Authors' Royalty Scheme, une aide indirecte qui permet à l'éditeur de récupérer les frais de traduction d'un titre. Cette initiative culturelle n'était pas sans arrière-pensée commerciale. Elle s'appuyait sur le raisonnement suivant : acquérant à peu de frais les droits de traduction en anglais d'une oeuvre majeure de littérature étrangère, un éditeur irlandais pouvait bâtir un catalogue prestigieux d'auteurs étrangers et espérer ainsi pénétrer le grand marché anglophone. Si cette politique de l'Arts Council a favorisé, dans un premier temps, une belle renaissance de la traduction littéraire en anglais, force est de constater que la situation de l'édition en Irlande ne se prête pas toujours aux interprétations volontaristes de nos responsables culturels. Les traductions que l'on voit paraître sont dans leur quasi-totalité des traductions de poésie faites par des écrivains irlandais qui s'intéressent à tel poète ou telle littérature. Les autres sont dues à des universitaires. Tout cela, évidemment, n'encourage pas une prise de conscience professionnelle du métier de traducteur littéraire. En outre, la poésie est un genre qui se vend mal dans le monde anglophone, et le travail du traducteur est, le plus souvent, mal rémunéré. Les maisons d'édition actives dans ce domaine (peu nombreuses) sont gérées par une ou deux personnes, qui arriveraient difficilement à assumer la charge de travail que requiert une stratégie de distribution et de marketing efficace. En réalité, l'édition irlandaise de langue anglaise vit à l'ombre de ses confrères londoniens et a beaucoup de mal à se frayer un chemin. Ce qui n'est pas sans conséquences pour les traducteurs littéraires irlandais de langue anglaise, les maisons d'édition anglaises ayant très logiquement tendance à faire appel à des compatriotes pour leurs travaux de traduction.

La politique culturelle de la Commission européenne, notamment le lancement, en 1990, du projet pilote d'aide financière à la traduction d'œuvres littéraires contemporaines, a jusqu'à présent surtout profité aux traducteurs littéraires en gaélique. Les traductions vers les langues minoritaires de la Communauté étant prioritaires, les éditeurs de langue

gaélique obtiennent assez facilement des subventions. Bord na Leabhar Gaeilge, l'organisme irlandais chargé de la promotion du livre en gaélique, avait déjà un système d'aide à la traduction vers le gaélique. Le montant des subventions est déterminé par le nombre de mots à traduire, les tarifs variant selon le genre (poésie, prose ou théâtre). Pour la prose, par exemple, le tarif se situe entre 35 et 40 livres irlandaises (310 et 350 FF) les mille mots. Vivement critiqué dans un rapport sur l'édition irlandaise publié en 1986, surtout en raison de son approche purement quantitative, ce système subira sans doute d'importantes modifications dans un proche avenir. Dix à quinze traductions littéraires sont publiées chaque année en gaélique et, à la différence de l'anglais, les traducteurs ne sont pas tous des écrivains. Aucun traducteur en gaélique ne vit uniquement de traductions littéraires. Les maisons d'édition sont trop petites (un ou deux employés) et le nombre de lecteurs trop restreint (entre 200 et 1000 selon les cas) pour permettre une telle autonomie financière.

L'année 1994 a vu la création de l'Ireland Literature Exchange (ILE). Financé par le ministère des Affaires étrangères irlandais, l'Arts Council, l'Arts Council of Northern Ireland et Bord na Leabhar Gaeilge, cet organisme a pour but de promouvoir la traduction d'oeuvres de la littérature irlandaise à l'étranger. Les maisons d'édition étrangères qui souhaitent publier des oeuvres littéraires irlandaises d'expression anglaise ou gaélique peuvent lui soumettre des demandes d'aide à la traduction. Jusqu'alors, l'absence de ce type d'aide représentait un sérieux obstacle à la diffusion de la littérature irlandaise dans le monde non anglophone. 1996 a été une année faste pour la traduction d'oeuvres irlandaises avec, en France, la grande manifestation intitulée « L'imaginaire irlandais » et le choix, par la foire de Francfort, du thème « L'Irlande et sa diaspora ».

Bon nombre des traducteurs de littérature irlandaise vivent en dehors de l'Irlande, mais ceux qui résident dans l'île jouent un rôle très actif dans l'organisation de leur profession. Il n'existe pas d'association rassemblant spécifiquement les traducteurs littéraires. Quand l'Irish Translators' Association (ITA) a été fondée en 1986, il a été décidé de ne pas la scinder en deux, étant donné la taille du pays et le faible nombre de traducteurs littéraires. Actuellement, sur les cinquante-deux membres professionnels que compte l'Association, onze font de la traduction littéraire, mais vivent, pour la plupart, essentiellement de traductions non littéraires. Pour être admis comme membre professionnel de l'ITA dans la catégorie littéraire, il faut présenter un dossier de publications au « professional membership committee ». Ce comité comprend des praticiens et des spécialistes de la traduction littéraire.

L'absence d'un contrat-type et des tarifs en stagnation (autour de 35 livres – 310 FF – les mille mots pour un roman de 250 pages, et encore...) sont deux sujets qui, en Irlande comme ailleurs, préoccupent les traducteurs littéraires. Une bonne nouvelle, cependant : en 1995, le ministère de la Culture a décidé d'inclure les traducteurs littéraires dans la catégorie des personnes susceptibles d'être exonérées d'impôts en vertu de leur statut d'artistes « interprétatifs » (depuis 1969, les écrivains bénéficient déjà d'une exonération d'impôts).

L'Irlande n'a pas encore un collège de traducteurs comparable à celui de Straelen, par exemple, mais les traducteurs irlandais et étrangers peuvent être logés, nourris et travailler au Tyrone Guthrie Centre, situé à Annaghmakerrig, près de la frontière avec l'Irlande du Nord. Ce centre a déjà accueilli un bon nombre de traducteurs ; son cadre calme et bucolique se prête au travail suivi sans qu'on soit gêné par les multiples tracasseries du quotidien. Évidemment, l'une de ces tracasseries, et non des moindres, c'est l'invisibilité du traducteur littéraire. L'Association des traducteurs irlandais organise de temps à autre des manifestations culturelles (« Transverse », 1991 ; « Dublin Deutsch », 1991 ; « Seamus Heaney in Translation »), dont l'un des objectifs est de sensibiliser les médias irlandais et le grand public à la richesse et à la spécificité de la traduction littéraire. Difficile de savoir si ces manifestations ont un véritable retentissement médiatique, la traduction ne faisant pas partie des sujets qui passionnent les médiocrates en mal de sensationnel, mais elles ont du moins le mérite de rassembler les traducteurs irlandais et étrangers autour d'un thème commun. Un organisme comme le Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL), auquel les Irlandais ont adhéré en 1994, a aussi l'avantage de nous mettre en contact avec des collègues européens qui ont des problèmes (et parfois des solutions) qui ressemblent étrangement aux nôtres. Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire – les barbares d'Anastase peuvent encore réserver des surprises.

Adresses utiles :

Ireland Literature Exchange, 19 Parnell Square, Dublin 1, République d'Irlande.
Irish Translators' Association, Irish Writers' Centre, 19 Parnell Square, Dublin 1.
The Tyrone Guthrie Centre, Annaghmakerrig, Newbliss, CO. Monaghan.